

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de Saint-Paul
tenue le mercredi 19 novembre 2025, à 18 h 30, à la salle Daaquam

Étaient présents

Membres du personnel

Madame Julie Bilodeau
Madame Geneviève Caron
Monsieur Jean Demers
Madame Danielle Leblond
Monsieur Louis-Dominic Manuel

Parents

Madame Emmy Bernier
Madame Maryse Langevin
Madame Carolynne Lessard

Élèves

Kimberly Deschênes
Mérédith Nadeau

Était absente

Membres du personnel

Parents

Élèves

Madame Laulie Marceau

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

La direction souhaite la bienvenue aux membres.

2. Nomination d'un(e) secrétaire

M. Jean Demers agira à titre de secrétaire.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (*adoption*)

À la suite de la lecture de l'ordre du jour, l'adoption est proposée par M^{me} Maryse Langevin, laquelle est secondée par M^{me} Geneviève Caron.

Approuvé à l'unanimité
CÉ-25-11-19-01

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le 6 octobre 2025 (adoption)

À la lueur des propos écrits qui reflètent les propos discutés, il est proposé par M^{me} Emmy Bernier, laquelle est secondée par M^{me} Danielle Leblond, d'approuver le procès-verbal.

Approuvé à l'unanimité
CÉ-25-11-19-02

5. Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du 6 octobre 2025

La direction effectue un suivi du dernier procès-verbal. À ce jour, elle mentionne que l'effectif officiel actuel est de 154 élèves. Au point 13.6 concernant la lutte au vapotage, un bilan sur la consommation de vapotage révèle que les élèves de 1^{re} secondaire ne sont pas identifiés comme des consommateurs actifs. On avance l'hypothèse que la présence du Skatepark Bois Daaquam et la sensibilisation qui a été faite auprès des élèves de la 6^e année ont pu contribuer positivement à ce résultat.

En ce qui a trait au point 13.9 portant sur les PPP, les parents ont jugé qu'il s'agissait d'une formule gagnante et se veulent satisfaits des résultats.

Pour terminer, concernant le point 13.11, il a été constaté que les informations au regard du voyage scolaire à Toronto avaient été mal comprises par les élèves concernés. Pour remédier à cette situation, M^{mes} Julie et Isabelle se sont rencontrées, puis M^{me} Isabelle a pu clarifier les informations, attentes et modalités du voyage aux élèves.

6. Cadre local d'organisation scolaire (CLOS) 2026-2027 (à approuver au plus tard le 21 janvier 2026)

Il est discuté que pour être conforme aux orientations du PPP, il est essentiel d'intégrer un choix pour les élèves de la 1^{re} secondaire. Pour y parvenir, un vote sera mis en place auprès des élèves de la 6^e année du primaire pour déterminer quel volet (sportif ou artistique) du PPP plein air sera offert. En raison du budget, seul le volet le plus populaire sera retenu et offert.

Pour ce qui est des élèves en FPT1, il est proposé de retirer 1 période de français et 1 période de mathématique, ce qui arrimerait FPT1 et FPT2 au regard du nombre de cours de français et de mathématique. Ces périodes libérées permettraient d'offrir aux élèves un PPP (ex. : sensibilisation à l'entrepreneuriat ou projet intégrateur).

Afin que chaque école atteigne la cible de 75% d'élèves ayant un PPP à son horaire, et ce, en respectant la contrainte d'un minimum de 2 périodes pour chaque PPP, la direction propose que pour les élèves de la 5^e secondaire, un choix soit fait entre « Formation personnelle et sociale » (FPS) ou « Être adulte : comprendre, choisir, s'épanouir ». Cela répondrait aux exigences du CSSCS, aux besoins des élèves, et ce, sans modifier la tâche de l'enseignante ciblée.

7. Fonctionnement des activités de financement (approbation)

M^{me} Julie rappelle qu'il y a 20 ans, le financement était individuel. Il y a 5 ans, l'école est passée à un modèle totalement collectif avec un partage égal des fonds, selon les exigences du CSSCS. À ce jour, l'école vient d'obtenir l'autorisation de combiner ces deux approches. Désormais, certaines campagnes seront basées sur le partage égalitaire des fonds, et d'autres permettront aux élèves de réserver l'argent amassé à leur propre bénéfice.

Il est proposé par M^{me} Emmy, laquelle est secondée par M. Louis-Dominic Manuel, d'approuver les deux approches concernant le fonctionnement des activités de financement.

Approuvé à l'unanimité
CÉ-25-11-19-03

8. Informations

8.1. Allocation des postes au secondaire (paramètre de financement 2025-2026)

M^{me} Julie explique comment est calculée la tâche des enseignants. Il y a les prévisions de juin 2025, les postes alloués en début d'année scolaire et l'ajustement en novembre 2025. L'équilibre budgétaire est très important pour les gestionnaires.

8.2. Capsules pédagogiques

Sous peu, M^{me} Katty Boivin organisera la promotion sur les réseaux sociaux des apprentissages des élèves de l'école secondaire de Saint-Paul. Des capsules pédagogiques seront préparées (vidéos, photos, interviews, montage) afin de présenter les bons coups dans les matières scolaires et ainsi faire de la modélisation auprès des parents grâce au titre de ces capsules, « Allô, mon grand, qu'est-ce que tu as appris aujourd'hui? »

8.3. Comité de réflexion au regard du décrochage scolaire du pôle 6

M^{me} Julie explique au conseil qu'elle a l'obligation d'aviser la DPJ si un élève quitte avant la fin de l'année scolaire de ses 16 ans. Afin de soutenir la persévérance scolaire, un comité sera créé, regroupant des représentants du milieu communautaire, du CSSCS, du marché du travail et de la MRC de Montmagny.

8.4. Retour sur les activités d'Halloween (31 octobre 2025)

Méridith et Kimberley ont fait part aux membres de leur enthousiasme pour leur participation aux diverses activités de l'Halloween. Elles ont souligné que la maison hantée et le quiz tenu à l'agora ont été particulièrement appréciés par l'ensemble des élèves.

8.5. Retour sur la sortie Zoom (13 novembre 2025)

Kimberly fait un compte-rendu de la sortie qui a eu lieu le jeudi 13 novembre dernier à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault. Cette activité a permis aux élèves de la 4^e et 5^e secondaire de découvrir divers métiers susceptibles de les intéresser. Cette sortie a grandement été appréciée par les élèves. Elle propose de répéter l'événement pour la prochaine année.

8.6. Retour sur la remise de bulletins de la 1^{re} étape et sur la 1^{re} activité de passage primaire-secondaire (13 novembre 2025)

L'activité de passage primaire-secondaire des 4 écoles primaires a eu lieu durant la 4^e période le 13 novembre dernier. Méridith explique avoir apprécié l'activité en soi (l'hypnotiseur), mais souligne que cette activité ne devrait pas être répétée l'an prochain. M^{me} Julie explique qu'en raison du budget, il est difficile de trouver des artistes renommés. Elle invite les membres du conseil des élèves à en discuter entre eux et à proposer leurs idées, et même à spécifier clairement ce qu'ils ne souhaitent pas voir revenir.

La direction explique le taux de participation lors de la remise des bulletins. La participation lors de cette soirée s'élève à 56 %. Elle souligne que ce taux doit être analysé en tenant compte du fait qu'un nombre important de parents viennent de compléter le processus du plan d'intervention, ce qui pourrait influencer leur disponibilité ou leur besoin perçu de se présenter à une autre rencontre. Elle cite que les parents que l'école aimerait voir sont souvent ceux qui ne participent pas aux rencontres des bulletins.

8.7. 1^{re} remise de méritas (28 novembre 2025)

La procédure pour la journée concernée est expliquée à l'ensemble des membres. Le déroulement de cette journée sera organisé par niveaux scolaires. Ces prix mettent en lumière quatre valeurs qui forment l'identité de notre école : **Engagement**, **Succès**, **Solidarité** et **Proactivité**, soit l'acronyme **ESSP** :

- **Engagement** : C'est s'investir avec constance et responsabilité. À l'ESSP, l'élève engagé met du cœur et de l'énergie dans ses projets, participe activement et va au bout de ses intentions.
- **Succès** : Le succès, ce n'est pas seulement une note : c'est aussi la progression, la persévérance et la fierté de se dépasser. À Saint-Paul, chaque réussite personnelle est célébrée comme une victoire partagée.
- **Solidarité** : C'est apprendre à se soutenir, à s'écouter et à grandir ensemble. Notre école est une communauté bienveillante où élèves, adultes et parents avancent dans le respect et la confiance.
- **Proactivité** : C'est oser agir, proposer, prendre des initiatives. Nos élèves font bouger les choses et contribuent concrètement à rendre notre école meilleure, une idée à la fois.

8.8. Activités de Noël (19 décembre 2025)

Le vendredi 19 décembre prochain, l'école répétera son activité de Noël. Kimberly explique que l'activité débutera par un brunch festif qui sera servi par les dames de la cafétéria, avec la participation de la brigade culinaire pour la préparation du repas. Par la suite, les élèves et le personnel se rendront aux Galeries de la Capitale pour une séance de magasinage. M^{me} Geneviève précise que l'an passé, l'école avait demandé aux parents s'ils désiraient que leur enfant soit accompagné d'un adulte lors de la séance de magasinage. La même proposition a été réitérée pour cette année.

8.9. Journées thématiques 2025-2026

Le conseil étudiant a soumis de nombreuses activités pour les journées thématiques. Ces propositions ont été approuvées par l'ensemble du personnel de l'école lors d'une assemblée générale.

8.10. Projets approuvés par courriel

En guise de rappel, voici les projets qui ont été approuvés par courriel depuis la dernière rencontre. Tous ces projets ont été approuvés le 10 novembre dernier.

- Projet Impact ;
- Table de concertation de Montmagny ;
- Zoom sur mon avenir ;
- Brunch et Galerie de la Capitale.

9. Varia

9.1. Formation pour les nouveaux membres du conseil d'administration

M^{me} Julie présente le Forms à compléter pour les nouveaux membres du conseil d'établissement.

9.2. Retour sur le forum de la MRC de Montmagny

Méridith fait le bilan de l'activité du 19 novembre, à laquelle ont participé cinq élèves et M^{me} Geneviève. Elle a résumé les enjeux principaux qui y ont été discutés.

10. Levée de la séance (*approbation*)

Puisque tous les points sont écoulés, il est proposé par M^{me} Maryse Langevin, laquelle est secondée par l'ensemble siégeant sur le conseil, la levée de l'assemblée à 20 h 34.

Approuvé à l'unanimité
CÉ-25-11-19-04

Madame Laulie Marceau
Présidente du Conseil d'établissement

Madame Julie Bilodeau
Direction